

Enquête : Maître Mohamed Djema, le roi des relaxes et libérations



L'avocat Maître Mohamed Djema est surnommé le "roi du non-lieu" par de nombreux truands issus de l'immigration. Le 6 janvier 2021, il est parvenu à faire sortir de prison, pour vice de forme, un présumé trafiquant de drogue de 25 ans, arrêté avec 24 kilos de résine de cannabis le 17 décembre 2020.



Défendu par l'avocat Maître Mohamed Djema Bryan Mialoundama n'a passé que 18 jours à Fleury Mérogis

Pourquoi autant de présumés truands musulmans ou chrétiens sortent rapidement de prison ou sont acquittés en région parisienne ? Parce qu'ils sont défendus par l'avocat Maître Mohamed Djema, dont le cabinet est situé à Fontainebleau.

Maître Mohamed Djema nous fait penser à un des protagonistes du célèbre film d'Alexandre Arcady "le grand pardon". Certes pas de Raymond Bettoun ou de Roland Zemmour dans l'entourage de Maître Mohamed Djema.

Maître Mohamed Djema fait sortir de prison un présumé trafiquant de drogue

Sa dernière grande victoire juridique ? Il a obtenu la libération d'un présumé trafiquant de cannabis interpellé avec 24 kilos de résine le 14 décembre 2020, à Montereau-Fault-Yonne.

L'affaire de Montereau-Fault-Yonne constituait une "super victoire" pour la brigade des stup's", dirigée par une sorte de "commissaire Neyret", vacciné au "pur jus de poulet", à la mi décembre dernier. En effet, [le vaste coup de filet dans le milieu de la drogue, le 14 décembre dernier, à Montereau-Fault-Yonne, avait fait grand bruit.](#) Dix-sept personnes avaient été arrêtées, dont une à Amsterdam (Pays-Bas). Plusieurs interpellations avaient eu lieu à **Montereau-Fault-Yonne** et dans le secteur de Provins.

Mais, dès le début des gardes à vue, **Maître Mohamed Djema, costume impeccable, code de procédure pénal à la main, débarquait dans les locaux des stup's, et l'avocat déplorait le barrage fait, entre lui et son client, par les policiers des stup's. Mal en a pris aux "as des stup's".**

Le 6 janvier 2021, **Maître Mohamed Djema** obtenait la libération du présumé trafiquant de cannabis, remis en liberté pour vice de procédure. Autant dire que les "flics" avaient les boules après que l'un des principaux protagonistes, ait été **remis en liberté** sur décision de la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris.

Maître Mohamed Djema obtient la libération de *Bryan Mialoundama* après 18 jours à Fleury Mérogis

Le jeudi 21 novembre 2020, un acteur du film "Hors Normes", Bryan Mialoundama a été placé en détention provisoire. Il serait soupçonné d'avoir participé à une "violente rixe".

https://actu.fr/ile-de-france/montereau-fault-yonne_77305/seine-marne-bryan-mialoundama-hors-normes-je-ne-suis-pas-mauvais-garcon_30461716.html

Le 9 décembre 2020, il a retrouvé la liberté après 18 jours de détention à Fleury-Mérogis, grâce à l'efficace intervention de **Maître Mohamed Djema** . Mais Bryan Mialoundama, l'acteur du film « Hors Normes » estime "avoir été victime d'une injustice". Ben voyons !

Après avoir été libéré de la prison de Fleury Mérogis après dix-huit jours de détention, l'acteur qui campe le personnage de Dylan, dans le film « Hors Normes » déclare : "les pires jours de sa vie".

Un commissaire de police : "Mohamed Djema débarque, la farce commence"

On pourrait multiplier les exemples des très nombreuses libérations obtenues par Maître Mohamed Djema, décrit par un juge des libertés, joint par téléphone, mais qui souhaite conserver l'anonymat, "comme un très grand professionnel du droit, qui parvient à faire libérer des détenus au palmarès impressionnant et qui risque de vider les prisons en toute légalité".

Le son de cloches est un peu différent du côté de la police. Joint par téléphone, un commissaire chevronné passe aux aveux : "On arrête, après des mois de planque et de filature, un gros trafiquant de stupps ou une très grosse pointure du banditisme. Le gardé à vue demande Maître Mohamed Djema, dont il semble connaître les coordonnées par coeur. Mohamed Djema débarque dans nos locaux, la farce commence. Peu de temps après, quelquefois l'histoire de quelques jours, le trafiquant ou le truand est relâché".

Loin de nous l'idée de dénigrer Maître Mohamed Djema, décrit par les enquêteurs comme un brillant pénaliste. D'ailleurs, s'il y avait, de la confiance même d'un flic, "200 Maîtres Mohamed Djema en France, les prisons seraient vides".

Non, le problème vient de l'Etat et de nos gouvernants, avec des parlementaires et des technocrates qui ont ajouté des milliers d'articles ou de disposition au code pénal et au code de procédure pénale, sans parler de la jurisprudence. Et qui ont donc rendu inefficace le travail juridique de milliers de policiers ou de gendarmes. Les deux codes et la jurisprudence sont devenus une jungle, d'où surgissent des avocats

pénalistes comme **Maître Mohamed Djema**.

Heureusement qu'Emmanuel Macron ne connaissait pas **Maître Mohamed Djema** lorsqu'il a remanié le gouvernement. Il aurait été capable de le nommer ministre de la justice, en lieu et place de Nicole Belloubet sans recourir au yéti Eric Dupond Moretti.

Quoique, la fonction de Garde des Sceaux aurait, dans ce dernier cas, gagné en prestance. Car il n'y a pas photo entre le look délabré d'Eric Dupond Moretti et celui plus présentable du jeune et terrible pénaliste **Maître Mohamed Djema**.

Francis GRUZELLE

Carte de Presse 55411

Lire aussi ces articles qui constituent un complément d'information :

<https://ripostelaique.com/des-juges-francais-infeodes-a-certaines-religions.html>

<https://ripostelaique.com/avec-dupond-moretti-la-justice-favorable-aux-musulmans-trois-preuves.html>

<https://ripostelaique.com/paris-un-vice-president-du-tgi-mis-en-examen-pour-proxenetisme.html>

<https://ripostelaique.com/le-premier-juge-de-france-mis-en-examen-pour-4-agressions-sexuelles.html>

□

<https://ripostelaique.com/magistrat-a-privas-le-jour-escroc-internet-la-nuit.html>